

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°93/2025

Communauté de Communes Nièvre et Somme

1 Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT

Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 55

Membres titulaires présents : 36

Membres votants : 40

L'an Deux mille vingt-cinq, le 12 Juin à 18 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le 28 mai 2025, s'est réuni au foyer de vie « le château blanc » - Rue Chanzy à Flixecourt, sous la présidence de Monsieur René LOGNON, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI, CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, SOUILLARD, LICOUR, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE,

Mrs HERBETTE, CARLIER, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, MAUGER, CARPENTIER, BEC, MADANI BUTIN, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, HENRY, PARMENTIER, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes DUFRENOY, CAPRON, ROUSSEL, DE ALMEIDA, MINET,

Mrs PINCHON, LEITAO, DE LIMERVILLME, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, COLOMBEL, BLAIZEL, DELVILLE, BELLAREDJ, CARLE, BOULLET, LEBLANC D, LEBLANC JM.

Pouvoirs : M BELLAREDJ donne pouvoir à M WALIGORA

Mme DE ALMEIDA donne pouvoir à M HENRY

M CARLE donne pouvoir à M PARMENTIER

Mme MINET donne pouvoir à Mme SOUILLARD

Secrétaire de séance : M DELAFOSSE

OBJET : Changement de nom du service intercommunal d'archives

La séance étant ouverte,

Le Conseil communautaire,

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Vu l'avis de la commission Culture de la Communauté de Communes Nièvre et Somme en date du 5 mars 2025.

Considérant que la dénomination actuelle du service intercommunal d'archives n'est pas en adéquation complète avec le paysage archivistique français et qu'aucune mention de l'inclusion du périmètre des archives et données communautaires n'apparaît dans sa dénomination actuelle, il est proposé de modifier le nom du service afin de l'inclure pleinement dans le réseau des services d'archives français et, ce faisant, de lui permettre d'accéder à une meilleure visibilité.

La proposition retenue en la matière par la Commission Culture est *Archives intercommunales et communautaires Nièvre et Somme*

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le changement de nom du service intercommunal d'archives qui portera dès à présent la dénomination de :

Archives intercommunales et communautaires Nièvre et Somme.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 13 juin 2025 et de sa publication le 16 juin 2025.

